

## **Infos de l'agrochimie suisse en lien avec la session parlementaire Novembre 2024**

### **Pour une agriculture adaptée à son temps**

**Les moyens financiers alloués à l'agriculture pour les années 2026 à 2029 doivent être employés de manière ciblée, avec le regard tourné vers l'avenir. La protection des cultures constitue le fondement même de la sécurité alimentaire en Suisse. Elle a pourtant été négligée ces dernières années. Outre une enveloppe financière stable, l'agriculture a besoin de conditions-cadres modernes pour atteindre ses objectifs de production.**

Les agriculteurs affrontent de multiples défis. L'accroissement du nombre d'espèces invasives, les phénomènes météorologiques extrêmes et les exigences croissantes des consommateurs pour des denrées alimentaires de qualité et abordables leur imposent des contraintes considérables. A cause de la pression politique des initiatives ciblant les produits phytosanitaires et d'un durcissement du régime des autorisations, l'agriculture a perdu plus de 200 substances actives de protection des plantes. Les produits de substitution nouvellement admis ne sauraient remplacer les principes actifs perdus. La Confédération tente de combler les lacunes en délivrant chaque année des autorisations d'urgence. Les agriculteurs s'efforcent de remédier au manque de substances actives par divers expédients ou en recourant plus abondamment aux substances restantes, avec toutefois le risque de voir celles-ci perdre en efficacité. Les conséquences sont claires : affaiblissement du traitement des biorésistances, difficulté croissante à satisfaire aux exigences de qualité, aggravation des risques de pertes totales, déclin de la volonté de pratiquer certaines cultures et, par voie de conséquence, augmentation des importations de denrées alimentaires.

#### **Viser une stratégie phytosanitaire intégrale**

Il est urgent de mettre en place un concept de protection phytosanitaire global, coordonné avec les différents offices fédéraux. Les responsables de la protection végétale intégrée travaillent notamment sur la détection précoce des maladies et des ravageurs grâce à des modèles de prévision plus précis, sur de nouvelles variétés de plantes résistantes ainsi que sur un large éventail de produits modernes de lutte contre les maladies et les ravageurs. Ces derniers, s'ajoutant aux produits biologiques et aux techniques d'application les plus modernes, doivent rapidement trouver leur place sur le marché. Pour que la protection intégrée des cultures fonctionne harmonieusement, la recherche et le développement de méthodes allant de la prévention à la lutte en passant par le suivi sont indispensables.

#### **Renforcer les bases de production**

Les systèmes agricoles fonctionnant sans produits phytosanitaires et soutenus par des contributions fédérales sont moins productifs et transfèrent à l'étranger le règlement des problèmes phytosanitaires non résolus dans nos frontières. Les pertes de récoltes qui en découlent doivent être compensées par des importations. La Suisse est appelée à fournir sa contribution face à la crise de la sécurité alimentaire et de la biodiversité. Pour cela, il est impératif de mettre en valeur les surfaces agricoles existantes de manière plus productive, tout en préservant les espaces non agricoles afin de favoriser la biodiversité.

Pour y parvenir, l'agriculture doit avoir à sa disposition tous les instruments d'une « bonne pratique agricole ». A cette fin, il faut donc lutter contre l'accumulation des autorisations de mise sur le marché des produits phytosanitaires. Tel est le but de la révision législative en cours, dans le cadre de l'initiative parlementaire Iv. pa.22.441 « Une protection des plantes moderne, c'est possible ». La sécurité de planification au bénéfice d'une agriculture végétale tournée vers l'avenir s'en trouvera améliorée et la protection des cultures renforcée, tant pour les cultures biologiques que pour les cultures conventionnelles.

## Dossiers parlementaires

**22.4596 Mo. « Pas de nouvelles subventions nuisibles à la biodiversité et au climat »  
Au Conseil des Etats le mardi 17 décembre**

### **Recommandation: NON à cette motion**

**Motif :** La motion réclame un projet de loi qui soumet à un examen systématique l'impact des nouvelles subventions sur la biodiversité et le climat. Elle réclame aussi des mesures visant à réduire ou à supprimer les subventions nuisibles à la biodiversité et au climat.

Le Conseil fédéral rappelle que, aujourd'hui déjà, les effets sur la biodiversité et le climat sont obligatoirement passés en revue dans le cadre de l'analyse d'impact de la réglementation (directives AIR) concernant les projets législatifs de la Confédération. Au titre de la Stratégie pour le développement durable 2030, le Gouvernement examine par ailleurs les subventions susceptibles d'entrer en conflit avec les objectifs climatiques et de biodiversité. Il rejette donc la motion pour ces raisons. Sa position est compréhensible, car l'octroi de subventions se limiterait unilatéralement dans ce cas à certains critères d'évaluation. Il serait plus juste de prendre également en compte d'autres critères tels que la sécurité de l'approvisionnement et la sécurité alimentaire.

### **Merci de votre soutien et bonnes fêtes de fin d'année**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des Etats, le Groupe d'industrie Agrar vous remercie de votre intérêt et de votre soutien pour nos préoccupations. Nous vous souhaitons une session d'hiver fructueuse, de joyeuses fêtes et une fin d'année en toute sérénité.

Nous serons heureux de continuer à vous appuyer dans les débats de l'année à venir et nous vous remercions pour les échanges de confiance que nous avons avec vous.

Avec nos messages les plus cordiaux

Votre Groupe d'industrie Agrar

Le **groupe d'industrie Agrar** réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Il œuvre pour des solutions novatrices et favorables à l'environnement dans le domaine de la protection des plantes.